

CP LIEGE

PV N° 13 DE LA REUNION DU 22 DECEMBRE 2010

Présents : M. Corbisier et C. Ghiezen pour l'encodage des résultats et tenue des fichiers informatiques, modifications au calendrier et envoi des convenus aux responsables des arbitres.

En raison des mauvaises conditions climatiques, la MDS étant fermée à 16 h, la réunion plénière de la soirée est annulée.

Néanmoins, ci-après les courriers, communiqués et autres infos enregistrés durant la dernière quinzaine.

Courrier entrant :

1. PV n° 15 et 16 du Procureur régional Hancotte
2. De J. Pirson, Présidente de AMAY B. FEMININ : marque son étonnement suite à la facturation de 141,70 Euros pour le forfait général de sa 2^{ème} équipe déclaré avant le 15 août 2010.
3. Du Comité du Royal ACSA Mosa (0108) : Dans son objectif de club formateur, affirme son intention de se remettre en question et de se repositionner très clairement par rapport aux comportements et attitudes à adopter. Des mesures concrètes ont été prévues afin de rétablir et de maintenir un esprit sportif digne de ce nom.
4. De Mr Y. Lamy, secrétaire CFA AWBB : Réponse à fournir pour le 22/12 dans le cadre d'un projet arbitres féminins prometteurs.
5. Du Secrétariat AWBB : demande de date de reprise d'activité sportive pour un joueur. Réponse a été fournie.

Courrier sortant :

1. Au BCM Herstal (2440) qui doit veiller faire ouvrir le vestiaire des arbitres en temps voulu à la mi-temps et à la fin du match.
2. De La CFA destiné à un arbitre peu respectueux de ses obligations.

Communication clubs et arbitres :

- Le Conseil d'Appel AWBB a décidé de faire rejouer aux frais de l'AWBB la rencontre n° 405014 du 10/10/10 de 1 Pro MM : RBC Wanze – Standard de Liège.

- Suite au forfait du match « aller » (PC 73 du ROI), la rencontre n° 421422 de Pupilles prov. MM C devient SFX St Michel Verviers – BCM Herstal se jouera le 26/02/11 à 9h30 au terrain 2 de SFX.
- Le 1^{er} tour des Pupilles élites DD s’achève normalement le WE des 15-16 janvier ; Suite aux intempéries, tous les matchs non joués ont été reportés au WE des 5-6 février. Le 2^{ème} tour débutant le WE du 20 février, Les rencontres n° 412751 Dolhain – Cointe et n° 412754 Haneffe – Pepinster devront être avancées au WE des 22 -23 janvier. Les clubs concernés ont été contactés par Me Corbisier.

Communication Formation Arbitres :

- Les arbitres JASPART Lauranne, CAMBROISIER Julien, HALLEUX Maxime, CAWEZ Frédéric ont été désignés pour participer à la prochaine JRJ qui se déroulera à Arlon.
- Une adaptation des classifications pour nos arbitres à la mi-saison a été éditée après la réunion CFA tenue le mercredi 15 décembre à la MDS.
- L’arbitre L. Sante devra se présenter devant les membres du C.P.

Matches amicaux accordés :

N° 452584/6	Liège	452585	Ninane	452587	Ensival
452588	Alleur	452589	Outremeuse	452590	Aubel
452591 à 593	Wanze	452594	Sprimont		

=====

PV de la réunion CFA du 15 décembre 2010

Présents : Le Président : Grégorio VINCI

Les Membres : MM Léon SCHINS, François FRANCOEUR, Dieudonné MARECHAL, Jean-Claude HASSE, Laurent BECK, Jean-Claude ANCION, Michaël MARECHAL, Cédric GEURTEN, François HENIN, Thibault BOUNAMEAU, Gilles RIGOTTI, Jean-Marie WEBER.

Excusés : MM Franco BUGGEA, Alain DELSEMME, Martin VAN HOYE.

Secrétariat : Jean-Marie WEBER.

La séance est ouverte à 19 heures par le Président.

Le Président signale à la commission de formation que quatre membres de la CFA ont été reçus par le groupe de travail des trois comités.

Il donne ensuite la parole au secrétaire qui explique le pourquoi de cette rencontre ainsi que les décisions qui en découlent.

Le pourquoi : certains arbitres provinciaux arrêtent l'arbitrage car ils ne sentent pas soutenus par le CJP.

Les décisions, la nomenclature des normes de sanctions ainsi qu'un courrier explicatif seront envoyés aux arbitres. Un membre de la CFA pourra assister les arbitres et prendre part au débat lors des comparutions. Le comité provincial délivrera une procuration. Des modèles de rapports (un canevas) seront réalisés en collaboration avec le CJP pour faciliter la rédaction de ceux-ci.

Classement de mi-saison :

La parole est donnée à Laurent

Celui-ci explique avec le tableau repris sur écran les glissements qui devraient être faits pour permettre la désignation des rencontres jusqu'en fin de saison. Aucune descente n'est envisagée, que des montées et cela jusqu'en fin de saison.

Le président propose aussi pour la saison prochaine, concernant la P1 et P2 de faire trois (3) groupes avec les arbitres des deux divisions.

Le groupe A (uniquement des arbitres de P1), ils dirigeront pratiquement chaque week-end des rencontres de P1 et bien sûr des rencontres dans d'autres divisions.

Le groupe B (arbitres de P1 et de P2), ils dirigeront des rencontres de P1 et de P2 en alternance avec un arbitre chevronné et des rencontres d'autres divisions.

Le Groupe C (arbitres de P2), ils dirigeront des matches de P2 et des rencontres d'autres divisions inférieures.

Après un tour de table, la commission de formation approuve le nouveau classement et la proposition pour les divisions 1 et 2.

Stage pour arbitres qui évoluent en séniors :

Deux soirées seront programmées dans la dernière semaine de décembre afin de réaliser le stage pour arbitres qui évoluent en séniors.

Le lieu du stage sera les installations de Huy, mais il faut attendre la confirmation de la ville de Huy.

1^{ère} soirée, 2 matches de P3, 6 arbitres seront invités.

2^e soirée, 2 matches de P2, 6 arbitres seront invités.

Dossier à suivre

Évaluation des colloques :

Les colloques ont été appréciés par les arbitres et des messages de félicitation ont été reçus. Nous remercions Michel REGNIER pour la qualité de son intervention.

Pour la prochaine saison, il faudra prévoir l'organisation de la présence des membres de la commission.

Il est demandé de chercher des idées pour renouveler le thème des colloques.

Le président propose de faire une soirée dans une salle et d'inviter des coaches de P1 et P2 ainsi que des joueurs pour expliquer sur terrain les choses qui ne sont pas bien perçues.

Dossier à suivre

Stage pour les arbitres de P1 :

Le stage pour arbitres de P1 aura lieu le samedi 18 décembre dans les installations de l'athénée Jupille.

Merci au club, pour la mise à disposition de ces installations.

Un test théorique de 20 questions sera proposé aux arbitres afin d'être proposé potentiel arbitre candidat régional. Il faut obtenir un minimum de 60%.

Après le test théorique, les arbitres devront réaliser le test physique avec un minimum 8' pour être candidat aux divisions régionales. Les arbitres qui ne souhaitent pas accéder à la régionale devront faire 7'.

Il sera laissé la possibilité aux arbitres de faire le test jusque 10'.

Une deuxième session sera programmée début janvier pour les arbitres excusés. Ceux-ci ne seront plus désignés en P1 avant cette deuxième session.

École d'arbitrage :

La parole est donnée à Michaël pour informer la commission du suivi du travail de l'école d'arbitrage.

Une première réunion a eu lieu dans les installations de l'athénée Jupille où 20 candidats avaient été invités.

Il y avait 19 présents ainsi que Willy DEWARD parlementaire et Jean-Marie WEBER secrétaire de la commission.

Merci au club pour avoir mis ses installations à la disposition de le CFA.

Le détail du travail de l'école avait fait l'objet d'un article dans la « news arbitres ».

Les différents groupes ont réalisés des vidéos des rencontres où les élèves évoluaient.

La première réunion de travail aura lieu vendredi 17 décembre dans les installations du BC Prayon.

Merci au club de Prayon pour la mise à disposition des installations.

Cours de niveau 1 :

Une nouvelle session du cours d'arbitrage « module 1 » sera programmée le vendredi 28 janvier et 4 février 2011 à la maison des sports.

L'information sera mise sur le site du comité provincial.

Divers :

François FRANCOEUR donne lecture de certains articles de presse concernant le basket ball, mais aussi d'incidents survenus lors de rencontres.

Il estime que la commission de formation et surtout le comité provincial devrait avoir un droit de réponse afin de rectifier certains articles qui ne sont pas correctes et qui pourraient induire le public dans l'erreur.

Il est demandé aux arbitres que s'ils sont questionnés par un journaliste, ils le renvoie vers le président de la commission de formation ou le secrétariat de cette dernière.

La CFA, à l'unanimité s'offusque de certains articles erronés au sujet d'un de ses membres. La CFA, marque son soutien à ce même membre.

Dieudonné MARECHAL donne des explications concernant l'attitude d'un arbitre lors d'une rencontre ou il était présent.

Après un tour de table, il est convenu que le secrétaire écrira à l'arbitre.

Jean-Claude HASSE signale qu'il sera amené à convoquer des arbitres évoluant en seniors (principalement des arbitres de P1 et P2) pour des rencontres pupilles et minimes car il manque des arbitres pour ces divisions. Il souhaite faire arbitrer les arbitres, qui viennent d'être classés en division cadets et juniors, dans ces divisions.

François HENIN demande que les arbitres (principalement les jeunes) puissent être accompagnés par 1 personne (parent, ...) qui ne soit pas obligée de payer un droit d'entrée dans les salles. Dossier à voir avec les parlementaires.

Gilles RIGOTTI, demande de rappeler aux arbitres (joueurs) de montrer l'exemple sur les terrains. Un rappel sera fait dans la news.

Les membres de la commission de formation, membre du comité provincial ont ensuite entendu un arbitre concernant un fait qui c'est déroulé lors d'une rencontre. Des recommandations ont été faites dans l'attente d'une décision du prochain comité provincial.

La séance est levée vers 22 heures 15

Le secrétaire de la C.F.A.

Jean-Marie WEBER

Divers :

Nous recevrons le 12 janvier prochain à l'occasion de notre réunion plénière déplacée du 19 janvier les responsables de l'ASBL « Coup d'envoi » qui proposent d'organiser du 20 août au 3 septembre 2011 une organisation « EURO YOUNG BASKET » pour équipes Benjamins et Benjamines. A suivre

C. Ghiezen

Secrétaire